Mise en ligne : 2 juillet 2018.

Dernière modification: 24 décembre 2023.

www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES MINES DE CUIVRE DES ACHAICHES, El-Milia (Algérie) (1906-1908)

ANTÉCÉDENTS

La Mine des Achaiches (*L'Impartial de Djidjelli,* 5 mars 1905)

Mines. — Un décret du 20 janvier 1905 a concédé à la Compagnie des minerais de fer hématite du Djebel-Anini, les mines de zinc, plomb et autres métaux connexes ; d'Aïn-Roua et autorisé la réunion de cette concession avec la concession des mines de fer, zinc et autres métaux connexes du Djebel-Anini.

Un décret en date du même jour a [accordé] à M. Nicolle ¹ la concession des mines de cuivre et métaux connexes des Achaiches (El-Milia), et rejeté la demande en concurrence présentée par M. Lepage.

La Mine des Achaiches (*L'Impartial de Djidjelli,* 29 octobre 1905)

Industrie régionale. — Nous apprenons avec plaisir que la Société des mines de cuivre des Achaiches, aux environs d'El-Milia, société constituée à Paris avec un capital assez considérable, recevra très prochainement, quai Djidjelli, tout le matériel et combustibles nécessaires à la transformation de ses produits. Il comporte 1.500 tonnes de coke métallurgique et pour plus de 200.000 francs de machines perfectionnées, tant pour l'exploitation proprement dite de la mine que pour l'enrichissement des minerais.

Une laverie complète et des fours vont être installés. Le minerai sera lavé et grillé sur place, de façon à réduire le plus possible le poids des minières non métallurgiques et à diminuer ainsi les frais de transport.

La direction de cette importante exploitation a été confiée à M. Gauharou, ingénieur, dont la compétence spéciale et la grande expérience qu'il a acquise dans les travaux du même genre, sont incontestables.

À ce sujet, nous ferons de nouveau remarquer quelle importance il y a pour notre pays à l'établissement rapide de la voie ferrée tant de fois promise et... toujours ajournée sous un prétexte quelconque. En effet, outre une masse d'autres gisements miniers, inexploités jusqu'à présent faute de moyens de transports économiques, et en dehors des autres productions naturelles qui en bénéficieraient dans une large mesure, la Société minière des Achaiches pourrait alors pousser les galeries et son exploitation à fond, en augmentant son outillage, et doubler sa production, ce à quoi s'opposent actuellement l'état de nos routes et les difficultés de transport par terre.

¹ Jules Nicolle, chimiste, demeurant à Paris, rue Condorcet, numéro 41 bis.

D'autre part, nous savons qu'une grande impulsion va être donnée aux travaux d'exploitation de la carrière de porphyre de Cavallo. M. Cartier fils, dont l'intelligence et l'activité sont un gage de succès, a déjà obtenu des commandes considérables pour les villes d'Alger, de Sétif et de Constantine.

Il est donc certain que le centre de Cavallo sera appelé avant peu à prendre une grande importance, et sa prospérité ne peut manquer d'avoir son contre-coup heureux à Djidjelli même.

Industries régionales (*L'Impartial de Djidjelli*, 27 mai 1906)

La société minière des Achaiches (El-Milia), étant sur le point d'avoir terminé les installations qui doivent servir à la cémentation de ses minerais de cuivre, dirigera bientôt sur le port de Djidjelli les 4 à 5.000 tonnes qu'elle doit livrer aux usines métallurgiques de France.

La richesse de ces minerais, l'importance du gisement, font espérer une exportation annuelle de 10 à 12.000 tonnes.

D'autre part, le 5 juin prochain, à deux heures de l'après-midi, il sera mis en vente à Djidjelli, une coupe de bois de chêne-zéen, sise au canton Goubia, de la forêt domaniale de Guerrouch, et pouvant produire environ 25.230 mètres cubes de bois d'œuvre propre à la fabrication des merrains. sciages et traverses de chemin de fer. L'exploitation pourra s'étendre sur une durée de cinq ans.

Nous nous réjouissons de cet accroissement de production dont notre port va surtout profiter.

Mine des Achaiches (*L'Impartial de Djidjelli*, 3 juin 1906)

Vers le 12 juin, arrivera à Djidjelli un vapeur allemand, venant d'Angleterre, avec un chargement de 1.200 tonnes de coke métallurgique et 600 tonnes de charbon destinés à cette installation industrielle.

Un second navire lui apportera prochainement 80 tonnes de matériel pour la fonte et la cémentation des minerais de cuivre.

Enfin un troisième navire lui amènera une automobile routière pouvant porter cinq tonnes pour servir au transport du minerai d'El-Milia à Djidjelli. Cette machine sera débarquée à Philippeville par suite du manque d'outillage suffisant dans notre port.

Après l'installation définitive des machines, la mine des Achaiches, placée sous l'intelligente direction de M. l'ingénieur Gauharou, occupera une centaine d'ouvriers.

On active également dans la région la mise en exploitation complète de plusieurs mines et plus particulièrement celle d'Aïn-Kechera.

De nouvelles affaires sont à l'étude pour la mise en valeur des gisements qui se trouvent au delà d'El-Milia, vers Sidi-Mérouan.

Dans le port (*L'Impartial de Djidjelli*, 17 juin 1906)

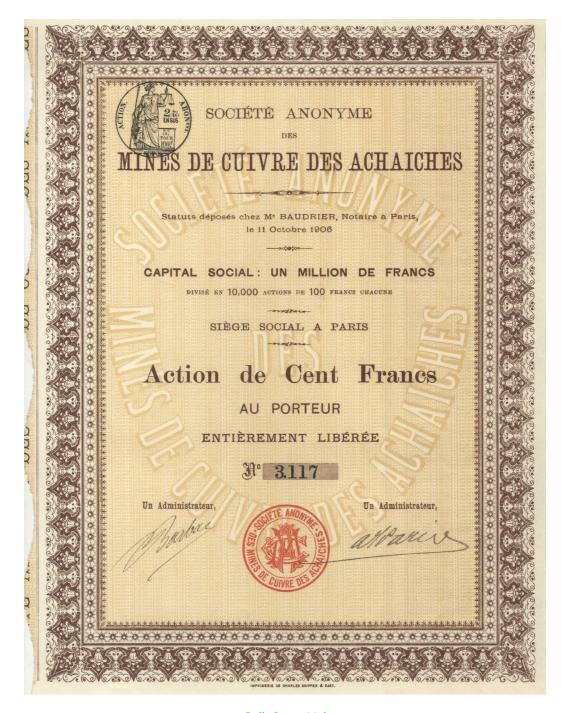
Le cargo anglais *Newbiging*, dont nous avions annoncé la prochaine arrivée à Djidjelli avec 1.200 tonnes de coke métallurgique pour la Société minière des Achaiches, est entré mardi dernier dans notre port et procède depuis au débarquement de sa volumineuse cargaison.

. .

Mine des Achaiches (L'Impartial de Djidjelli, 22 juillet 1906)

Cette semaine un vapeur a débarqué à Djidjelli environ quatre-vingts tonnes de matériel : machines, creusets, moules et pièces diverses, destiné à l'installation des fourneaux et fonderies de la mine de cuivre des Achaiches.

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ



Coll. Serge Volper SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE CUIVRE DES ACHAICHES

Statuts déposés chez Me BAUDRIER, notaire à Paris, le 11 octobre 1906 ACTION ABONNEMENT 2/10 EN SUS 5 c. POUR 100 fr. SEINE

CAPITAL SOCIAL : UN MILLION DE FRANCS DIVISÉ EN 10.000 ACTIONS DE 100 FRANCS CHACUNE

SIÈGE SOCIAL À PARIS

ACTION de CENT FRANCS
AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE
Un administrateur (à gauche), Victor Barbas
Un administrateur (à droite), Albert Warin
Imprimerie Charles Skipper & East

Société des mines de cuivre des Achaiches (Cote de la Bourse et de la Banque, 22 novembre 1906)

Suivant acte reçu par Me Baudrier, notaire à Paris, le 11 octobre 1906, MM. Antony Bénigne Warin, dit Tony Warin ², demeurant à Paris, 1, rue de Milan, et André-Roger Huguet, 5, rue Gustave-Doré, ont établi les statuts d'une société anonyme sous la dénomination de : Société des mines de cuivre des Achaiches. Elle a pour objet principal : l'exploitation de la mine de cuivre des Achaiches, située en Algérie, dans la commune mixte d'El Milia ; l'acquisition et l'exploitation de tous autres gisements miniers ; l'établissement d'usines ou ateliers, etc. D'autres objets accessoires sont énumérés à l'article 3 des statuts.

Le siège social est à Paris, 11, rue Godot-de-Mauroy. La durée de la société a été fixée à 50 années.

Le fonds social est de 1.000.000 de francs et divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.000, entièrement libérées, ont été attribuées aux fondateurs sus-nommés, en représentation de leurs apports consistant notamment dans les droits résultant d'une amodiation relative à la mine de cuivre des Achaiches, ainsi qu'en contrats, études, stock de minerai, etc. Les 6.000 actions de surplus ont été toutes souscrites et libérées de moitié.

Il a été créé, en outre, 1.000 parts de fondateurs, qui ont été également attribuées aux apporteurs, avec une somme de 100.000 fr. espèces.

Sur les bénéfices nets, il sera prélevé 5 % pour la réserve légale, et la somme nécessaire pour servir 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus, 10 % seront attribués au conseil d'administration, et le solde sera réparti comme suit : 80 % aux actionnaires et 20 % aux propriétaires de parts de fondateurs.

² Tony Warin : souscripteur, avec son frère Albert, avocat, à la Ligue de la patrie française, antidreyfusarde (*Le Gaulois*, 29 janvier 1899). Avis de décès : *L'Écho de Paris*, 5 novembre 1919.

Ont été nommés administrateurs : MM. Victor Barbas ³, demeurant à Paris, 11, rue Godot-de-Mauroy ; Jules Deleury ⁴, 11, rue de la Tour-des-Dames ; Louis Pelatan ⁵, 11, rue Godot-de-Mauroy ; Albert Warin, 1, rue de Milan, et Tony Warin, sus nommé. — *Écho des mines et de la métallurgie*, 15 novembre 1906.

La Mine des Àchaiches (*L'Impartial de Djidjelli*, 16 décembre 1906)

Nous avons souvent entretenu nos lecteurs de la Société des mines des Achaiches (El-Milia), dont l'importance s'est accrue dans des proportions extraordinaires.

Cette exploitation industrielle va entrer dans une nouvelle période d'activité productive, par suite de l'installation des machines arrivées depuis peu et des importantes constructions qu'y a fait édifier la société définitivement constituée.

Nous extrayons, de l'acte constitutif, les premiers articles des statuts, à titre de renseignements pour nos lecteurs :

١

Suivant actes sous-seings privés, en date à Paris du 11 octobre 1906, annexé à la minute de l'acte de déclaration de souscription et de versement.

M. Antony-Benigne Warin, dit Tony Warin, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Milan, numéro 1.

Et M. André Roger Huguet, aussi propriétaire, demeurant à Paris, rue Gustave-Doré, numéro 5.

Ont établi des statuts d'une société anonyme.

De ces statuts, il a été extrait littéralement ce qui suit :

Article premier. — Il est formé entre les propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme qui sera régie tant par les lois en vigueur que par les présents statuts.

Art. 2. — La Société prend la dénomination de :

Société anonyme des mines de cuivre des Achaiches, au capital de un million de francs.

Art. 3. — Cette société a pour objet :

L'exploitation de la mine de cuivre des Achaiches, située en Algérie, dans la commune mixte d'El-Milia, arrondissement de Constantine ;

La recherche, l'obtention, l'acquisition et l'exploitation de tous autres gisements miniers ;

L'établissement d'usines ou ateliers pour effectuer toutes opérations se rattachant à l'industrie minière et métallurgique ;

L'utilisation des richesses forestières, forces hydrauliques et autres sources ; de produits dont la société pourra devenir propriétaire au moyen des apports, qui vont lui être faits ci-après ou autrement.

Toutes les opérations accessoires industrielles, financières, commerciales ou de transport qui pourront être la conséquence de celles principales ci-dessus énoncées ou qui seront susceptibles de favoriser directement son industrie en eu augmentant les produits ;

³ Victor Barbas : ingénieur, commissaire aux comptes des Mines d'Aïn-Kéchera (1905).

⁴ Jules Deleury : ingénieur ECP, il fait carrière au Gaz continental. Administrateur de la Cie des compteurs (1908) et de la Banque mutuelle d'études (1911). Voir encadré.

⁵ Louis Pelatan (1857-1907) : ingénieur civil des Mines, directeur de la Société Le Nickel, il entame une carrière à son compte après avoir épousé en 1884 une fille de John Higginson. Voir encadré. Administrateur-fondateur des mines d'Aïn-Kenchera.

La cession par voie d'affermage, d'apport ou de vente de toutes concessions ou de tout établissement industriel ou usine à des sociétés filiales qu'elle pourra créer ou à des sociétés indépendantes ;

La participation à toutes entreprises minières ou métallurgiques par voie d'achats d'actions, d'achats de parts d'intérêts, d'affermage ou de fusion.

Cette énumération est indicative mais non limitative.

- Art. 4. Le siège social est à Paris, rue Godot-de-Mauroy, numéro 11. Il pourra être transféré dans tout autre endroit de la dite ville, par décision du conseil d'administration, et partout ailleurs par décision de l'assemblée générale des actionnaires.
- Art. 5. La durée de la société sera de cinquante années, à compter du jour de sa constitution définitive.
 - Art. 6. MM. Tony Warin et André Huguet font apport à la présente société :

Premièrement : Des droits résultant à leur profit d'un acte reçu par Me Baudrier, notaire à Paris, le 14 février 1905, aux termes duquel M. Jules Nicolle, chimiste, demeurant à Paris, rue Condorcet, numéro 41 *bis*, a amodié à MM. Warin et Huguet la concession de la mine des Achaiches, près d'El-Milia, département de Constantine (Algérie), couvrant une superficie de 346 hectares.

Telle que ladite concession a été accordée à M. Nicolle par décret présidentiel en date du 20 janvier 1905.

Celte amodiation a été consentie pour une durée de soixante années, divisée par périodes successives de trois années, à compter du 14 février 1905, et pouvant céder au gré de MM. Warin et Huguet à la fin de chaque période de trois années.

Moyennant une redevance de soixante-douze francs par mille kilogrammes de cuivre, cinq francs par kilogramme d'argent et deux cents francs par kilogramme d'or contenu dans les produits de l'exploitation et vendus sous une forme quelconque.

SOCIÉTÉ DES MINES DE CUIVRE DES ACHAICHES (ALGÉRIE) (Cote de la Bourse et de la Banque, 8 janvier 1907)

Nous inscrivons à dater d'aujourd'hui, dans nos tableaux de cours du comptant en banque, les actions de la Société des mines de cuivre des Achaiches.

.....

Le décret de concession des mines de cuivre des Achaiches date du 20 janvier 1905; la surface de la concession est de 316 hectares ; elle est située dans la vallée de l'Oued bou Sieba, affluent de l'Oued el Kebir, à une dizaine de kilomètres dans le sud-ouest du village d'El-Milia, entre Djidjelli et Collo.

Une route carrossable de 80 kilomètres de longueur met les mines directement en communication avec le port de Djidjelli. Une autre route de 55 kilomètres les réunit au port de Collo.

Les documents qui nous sont communiquées mentionnent que la concession s'étend sur le versant oriental d'un massif montagneux dont le sommet principal, le Moul el Mommen, a 1.176 mètres d'altitude ; elle englobe trois contreforts descendant de ce massif, et orientés parallèlement vers l'est. Ces contreforts sont séparés entre eux par des ravins assez encaissés. Le gisement de cuivre dont l'exploitation fait l'objet de la société a été découvert dans l'un de ces contreforts, entre le ravin Settorsen, au nord et le ravin Taouergen, au sud.

La propriété minière se compose des bâtiments où se trouvent toutes les installations nécessaires à une exploitation minière. Des treuils et des générateurs de vapeur sont installés à l'entrée des galeries d'extraction. Une usine de triage s'érige à mi-chemin entre les mines et les fonderies. Un bâtiment a été construit pour les stocks de minerai.

L'usine métallurgique proprement dite comprend un four Water Jacket Fraser et Chalmers pouvant fondre 50 tonnes de minerai par 24 heures, son ventilateur, et une machine à agglomérer les minerais menus ; une salle de machines, avec un générateur Babcok et Wilcox de 18 chevaux, une machine fixe de 25 chevaux, une locomobile de 20 chevaux, et deux dynamos ; un atelier de réparations.

Des voies ferrées relient ces installations entre elles.

Des notices, desquelles nous extrayons ces renseignements, il convient de retenir encore que 1.500 tonnes de minerai prêtes à être fondues sont sur le carreau de la mine, et que les approvisionnements de la campagne courante s'élèvent à 1.200 tonnes de coke, 500 tonnes de briquettes et 500 tonnes de bois.

Elles indiquent que les filons reconnus actuellement sont au nombre de quatre, et que sur l'un d'eux, qui est le vrai siège de l'exploitation, les travaux ont déjà une certaine étendue ; ils comportent, en galeries, etc., une longueur de 1.600 mètres et ont mis à jour une région minéralisée exploitable à flanc de coteau, ayant environ 300 mètres de longueur sur 60 mètres de hauteur.

Suivant les rapports des ingénieurs, les analyses de ce minerai lui assignent une teneur de 5 % de cuivre, en moyenne. Le volume actuellement reconnu est évalué à 25.000 tonnes.

Le minerai est un oxyde de cuivre, contenant une assez forte proportion de fer pour la fusion. Le transport du minerai de la mine au port de Collo se fera par le moyen d'un camion automobile acheté par la société, en attendant la construction, décidée par le conseil général, du chemin de fer de Constantine à Djidjelli, passant par El Milia, à 10 kilomètres de la concession. Les conditions de main-d'œuvre sont considérées comme très satisfaisantes par les promoteurs de l'entreprise.

Ceux-ci tablent donc sur une production annuelle de 10.000 tonnes, donnant net 4,50 % de cuivre pur. Ils évaluent le prix de revient à environ 10 liv. st. la tonne. Le prix de vente du cuivre est actuellement, on le sait, supérieur à 100 liv. st.

.....

Camion automobile. (*L'Impartial de Djidjelli*, 12 mai 1907)

Nous avons vu circuler, hier, dans les rues de Djidjelli, le camion automobile dont la Compagnie des mines des Achaiches a récemment fait l'acquisition.

Cette voiture, d'une solidité à toute épreuve et qui peut porter cinq tonnes sur route en marchant à une vitesse moyenne de 15 à 16 kilomètres à l'heure, consomme un litre d'essence par deux kilomètres. Elle sort des ateliers de construction Delahaye, de Paris.

Elle est destinée au transport des minerais et lingots de cuivre de la mine à Djidjelii, et, au retour, la houille et le coke nécessaires aux hauts fourneaux des Achaiches.

La maison Delahaye fabrique aussi des autobus et a spécialement étudié la force de résistance de ses chasis pour les mauvaises routes. Un service de ces autobus va prochainement s'inaugurer entre Bel-Abbès et Mascara.

Une pareille acquisition rendrait de grands services et serait certainement fructueuse dans notre région dont la prospérité augmente chaque année et qui est malheureusement encore si dépourvue de moyens réellement pratiques et confortables de locomotion

Pour tous renseignements, on peut s'adresser à M. Schmitt, directeur de l'*Universelle*, à Oran, représentant pour toute l'Algérie.

_

(L'Impartial de Djidjelli, 28 mai 1907)

Dans le port. — Le vapeur anglais *New-Bigging* a mouillé dans notre port mardi dernier, venant de Sunderland. Ce navire procède depuis au débarquement de 800 tonnes de coke métallurgique pour la mine des Achaiches.

Les mines en Algérie

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 25 novembre 1907)

Mines exploitées Constantine. — Cuivre : Aïn-Babar, Tadergount, Les Achaiches

> Assemblées (Cote de la Bourse et de la Banque, 6 janvier 1908)

Sté des mines de cuivre des Achaiches (porteurs de parts de fondateurs). — Au siège social, à Paris, 11, rue Godot-de-Mauroy. — *Affiches parisiennes*, 6 janvier 1908.

L'INDUSTRIE MINÉRALE EN ALGÉRIE par M. Georges COCHERY, rapporteur du Budget de l'Algérie (*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 18 mars 1909)

Les gisements de minerai de cuivre sont tous localisés dans le département de Constantine, où la mine de l'Ouenza a donné 9.633 tonnes en 1907, et la mine des Achaiches 5.432 tonnes.

(Les Archives commerciales de la France, 1er mai 1909)

Paris. — Modifications aux statuts. — Société des MINES DE CUIVRE DES ACHAICHES, 11, Godot-de-Mauroy. —Transfert du siège, 24, cité Trévise. — 30 mars 1909. — « Le Courrier ».

L'Industrie minière en Algérie (L'Écho des mines et de la métallurgie, 3 octobre 1910)

les Achaiches ont produit, en 1908, 2.950 tonnes.

[Liquidation] (Cote de la Bourse et de la Banque, 9 février 1912)

Société des mines de cuivre des Achaides (en liquidation). — À dater du 11 décembre 1911. — M. Albert Warin, à Paris, 24, cité Trévise, liquidateur. — « Le Courrier », 23 décembre 1911.

[Liquidation] SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE CUIVRE DES ACHAICHES (Gazette des sociétés, 15 décembre 1912)

Délibération du 11 déc. 1911. — Baudrier, notaire, à Paris, 18 déc. 1911. — Warin, 24, cité Trévise, Paris, liquid. — Dép. Paris, 22 déc. 1911; Constantine, 26 déc. 1911. — Dépêche de Constantine, 6 janv. 1912.

> MINES DES ACHAICHES 6 11, cité Trévise, 24, à Paris (9e) (Auguste Pawlowski, Annuaire des mines et minerais métalliques de France et d'Algérie, Annuaires industriels Heudelot, Paris, 1919, p. 28)

Exploitation. — La Kabylie de Collo contient dans les schistes micacés le dépôt des Achaiches où affleurent des zones plombeuses, ferrugineuses et manganésifères. dont la minéralisation principale est constituée par des guartz barytiques et des chalcopyrites argentifères, soit en filons, soit plissées dans les schistes.

Certains gîtes ont présenté des colonnes de cuivre (à 3/15 % de métal), épaisses de 0,50 à 1 mêtre. Ils ont pour ganque du fer ou de la barytine et de la calcite. Le filon Romain a été exploré sur 60 à 70 m. de haut, et 300 de long.

L'usine de traitement comprend 1 water-jacket de 50 tonnes, un triage, des ventilateurs, une centrale.

Les minerais étaient expédiés à Djidjelli. Production. — 1906: 702; 1907: 4.500. La mine a été fermée en 1908.

⁶ Notice non retournée.